



# L'AFPMA, depuis 50 ans au cœur de la stratégie industrielle de l'Ain

Entretien avec

Claude Fifis

Directeur Général AFPMA

**F**ondée le 7 Décembre 1961, l'Association pour la Formation et la Promotion dans les Métiers de l'Ain s'est fixée d'emblée pour finalité d'accompagner les entreprises industrielles de l'Ain en leur mettant à disposition les compétences dont elles ont besoin.



*Quelle sont vos secteurs d'intervention ?*

L'AFPMA intervient sur les secteurs industriels et technologiques (mécanique, chaudronnerie, soudage, électrotechnique, énergétique, etc.) dans les métiers de conception, production ou maintenance, ainsi que sur les métiers connexes ou du tertiaire industriel (management, méthodes, logistique, qualité, prévention sécurité/environnement, informatique, etc.)

*L'AFPMA fait partie du puissant réseau de l'UIMM des structures dédiées à l'emploi et la formation. Quels sont les outils dont elle dispose ?*

Elle est organisée pour apporter un service global aux entreprises dans leur gestion des emplois et des compétences :

- Un centre de formation d'apprentis, le CFAI, forme les jeunes aux métiers industriels et les accompagne vers un diplôme professionnel national en CAP, BEP, BAC Pro et BTS.
- Son internat de 56 places permet d'accueillir des jeunes éloignés et non mobiles.
- Un centre de formation continue, l'AFPI, assiste les entreprises dans l'élaboration de leur plan de formation et forme leurs salariés.  
Il met également en œuvre les programmes collectifs ou individuels de formation pour l'insertion de demandeurs d'emploi.
- Le CEPFI réalise des bilans de compétences et évaluations pré-formatives.
- Une structure de conseil aide les entreprises à gérer et anticiper l'évolution de leurs besoins en emplois et compétences.

*La formation professionnelle est un enjeu majeur pour les entreprises et pour le territoire. Comment l'appréhendez-vous ?*

Le contexte économique est de plus en plus instable, les exigences des marchés, la concurrence sont toujours plus dures pour les entreprises industrielles.

Il leur est indispensable de se doter d'outils adaptés et performants pour lutter dans cette compétition permanente. La mise en place de savoir-faire spécialisés, l'optimisation des compétences, en cohérence avec la stratégie des entreprises et le contexte dans lequel elles évoluent font partie des clés pour assurer leur compétitivité.



L'AFPMA aide les entreprises à anticiper leurs besoins en emploi et compétences et à mettre en œuvre une politique dynamique dans la formation professionnelle et dans le recrutement de nouvelles ressources.

En lien avec la Chambre syndicale des industries métallurgiques de l'Ain, elle contribue à promouvoir l'attractivité des métiers industriels afin de faire face à la pénurie de compétences dans certaines filières.



### • La personnalisation et l'individualisation des parcours

L'individualisation est au centre des nouveaux besoins de la formation professionnelle.

Les entreprises et les apprenants ont besoin de formations sur-mesure, adaptées à leurs spécificités, centrées sur le juste nécessaire en tenant compte des acquis des apprenants et dans des délais très courts.

En formation initiale la personnalisation de parcours atypiques, pour des jeunes en réorientation est également très pertinente.

C'est un enjeu pour le territoire : la bonne santé du tissu économique et social est indissociablement liée à celle de son industrie.

Il faut noter que l'Ain est un des départements les plus industrialisés de France par son taux d'emplois industriels sur le nombre de salariés total.

La formation professionnelle, grâce notamment aux contrats de professionnalisation, est un vecteur majeur pour aider les demandeurs d'emploi à se réinsérer dans le monde du travail. C'est un excellent moyen de mettre en adéquation les difficultés de recrutement des entreprises dans certains métiers avec le « vivier » des demandeurs d'emplois.

L'AFPMA, structure associative, est totalement mobilisée depuis 50 ans pour apporter ce service aux entreprises. C'est également dans ses missions fondamentales que de permettre aux jeunes de s'orienter et de se former dans les métiers industriels ayant de réels débouchés, et aux salariés d'évoluer et de maintenir leur employabilité.

Elle continuera à remplir cette mission essentielle au bénéfice des entreprises, du territoire et des demandeurs d'emploi.

### Quelles sont vos certitudes ?

Parmi les crédos de l'AFPMA :

#### • L'alternance est la voie royale pour apprendre un métier et (ré) intégrer le monde professionnel.

L'apprentissage apporte une mise en pratique concrète du geste professionnel, sans pour autant sacrifier les savoirs théoriques et généraux.

Les taux de réussite aux examens sont souvent supérieurs à ceux du cycle scolaire et les taux d'insertion professionnels supérieurs à 90 %, 6 mois après la scolarité.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance qui permet de recruter un nouveau salarié en complétant son profil avec des compétences professionnelles adaptées au besoin de l'entreprise. Il apporte également une certification de qualification professionnelle.

L'individualisation permet :

- L'optimisation du temps de formation,
- L'adaptation totale du parcours aux besoins,
- Le développement de l'autonomie et la motivation du salarié,
- Des évaluations et un accompagnement permanents,
- Une pédagogie spécifique et adaptée.

En réponse à ce besoin, l'AFPMA propose un outil innovant développé par l'appareil de formation du réseau national UIMM : l'*Ilot de Formation Technique Individualisée* (IFTI). L'IFTI est un processus de formation construit sur un mode industriel qui permet de réaliser des formations techniques personnalisées en juste à temps, à coût, qualité et délai maîtrisés.

Il permet également des entrées-sorties individuelles et permanentes. ■

## Quelques chiffres clés :

- **Effectif salarié : 81 personnes dont 48 formateurs**
- **Moyens matériels :**
  - Bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup>
  - 7 ateliers techniques,
  - 80 machines industrielles, 35 salles techniques et de cours,
  - Un plateau technique en soudage unique en Rhône-Alpes, équipé de tous les procédés et de robots.
- **470 jeunes apprentis par an dans 12 sections**
  - Taux de réussite aux examens 2010 : 90 %
  - Taux d'insertion professionnelle 2009 : 92 %
- **3 000 stagiaires formés par an**
  - Public : salariés et demandeurs d'emploi
  - Dispositifs: formation continue, contrats de pro, CIF, DIF, etc.
  - Des formations qualifiantes : CQPM, écoles UIMM, spécialiste international soudage (IWS), etc.
  - Des formations individualisées : concept labellisé IFTI (*Ilot de Formation Technique Individualisée*)
  - Des bilans de compétences